



BRUXELLES, le  
18 décembre 2007

Collège des Bourgmestre et Echevins  
Commune d'Uccle  
Place Jean Vander Elst 29

1180 BRUXELLES

Objet : enquête publique relative à la demande de permis d'urbanisme n° 16-38.200-07 : mise à 4 voies de la ligne SNCB 124 et Halte Moensberg

Mesdames, Messieurs,

Nos observations portent sur les points suivants :

1. L'arrêt « Moensberg » n'est qu'une halte. Il n'y aura pas de personnel SNCB sur place pendant les heures d'exploitation. C'est de plus en plus le cas dans les stations SNCB. La spécificité de la halte Moensberg est d'être implantée à l'écart des voies de circulation automobile, loin de toute habitation ou lieu d'animation (commerciale,...). La construction possible d'habitations au Moensberg et de bureaux ou de commerces à la rue du Bourdon ne modifieront pas fondamentalement cette situation. Il y a donc lieu de prévoir les aménagements en conséquence. Dès lors, nous ne comprenons pas pourquoi la SNCB prévoit 6 ascenseurs et deux mezzanines (avec chauffage !) qui ne feront qu'attirer une population marginale qui trouvera là des équipements peu en rapport avec l'usage de destination. Ces équipements défavorisent assurément la sécurisation des lieux et seront très vite dégradés (voire rendus hors d'usage). Ces aménagements seront ouverts hors des périodes d'exploitation ferroviaire de voyageurs. Et l'installation éventuelle ultérieure de caméras n'y changera même rien. S'il importe de toute évidence de rendre cette station la plus accessible possible aux pmr, l'espace disponible permet sans difficulté d'aménager des pentes d'accès au pourcentage conforme afin de permettre les correspondances nécessaires entre les lignes 124 et 26. L'éclairage doit donc être suffisant (fréquence et puissance) et les dégagements visuels doivent être bien entretenus.  
Cette observation nous paraît prioritaire pour garantir l'usage à long terme d'un tel investissement.
2. Le chauffage de la mezzanine nous paraît inutile dans un souci d'économies d'énergie (idem à la halte de Linkebeek). S'agissant de haltes RER, le temps d'attente ne devrait pas dépasser le ¼ d'heure en moyenne.
3. L'imperméabilisation des sols est excessive. Le plateau du Moensberg et le cimetière de St-Gilles juste à côté forment un espace exceptionnellement perméable aux eaux de pluie. Il évite ainsi les crues excessives du Linkebeek situé en contre-bas et permet de ne pas saturer le réseau d'égouttage. Il importe donc d'éviter autant que possible toute

imperméabilisation qui n'est pas absolument nécessaire. Ainsi, le parking du Moensberg de plus de 80 voitures prévu en pavés drainants ne devrait pas entraîner de rejet d'eau vers l'égout à condition d'utiliser un autre matériau plus approprié. Le maintien du choix initial d'un bassin naturel d'orage (mare) nous semble aussi une bonne solution à cet endroit. La SNCB a préféré des bassins en béton (sous les quais). Nous espérons qu'elle puisse revenir sur un tel choix.

4. Le plan communal de mobilité d'Uccle (PCMU) (adopté en 2006) prône des liaisons cyclistes et/ou piétonnes le long des talus de chemin de fer. L'aménagement du chemin éclairé dans le talus de la ligne 26 entre la rue de Linkebeek à Uccle et la rue de la Brasserie à Linkebeek est un exemple de liaison utile et très fréquentée. Or, nous ne trouvons aucune trace de nouveaux chemins traversant la zone de chemins de fer concernée, en particulier pour poursuivre le longement de la ligne 26 vers Saint-Job. Ces travaux représentent pourtant une occasion unique de réfléchir concrètement à une telle opportunité qui offrirait un raccourci très intéressant aux riverains.
5. La piste cyclable de la rue du Bourdon est amputée d'un morceau (à partir de l'avenue des Tilleuls) du côté du parking. Au contraire, il fallait la maintenir des deux côtés de la voirie et la prolonger au delà du (nouveau) pont enjambant la ligne 26 aussi loin que possible, tant qu'il y a encore moyen et avant que cette portion ne soit entièrement construite de part et d'autre. Une plus grande utilisation des haltes SNCB passe par un réseau piéton et cycliste de proximité.
6. Le cumul des places de parking Moensberg + Linkebeek représente 170 places. Les deux haltes très proches attireront d'autres usagers en kiss and ride, des piétons, des cyclistes, des utilisateurs des bus 38 STIB et 155 De Lijn. Quel en sera l'effet sur la mobilité locale ? Peu d'attention est portée sur le sujet. La rue du Bourdon vers Linkebeek devient très étroite et ne permet pas le croisement de deux bus à un endroit où il n'y a un trottoir (étroit) que d'un côté de la rue, tandis que de l'autre côté, débouche un chemin (moensberg) directement sur la voirie carrossable de la rue du Bourdon. Il ne nous semble plus raisonnable de maintenir une telle situation dans un contexte nouveau induit par ces parkings, une fréquentation générale qui sera en augmentation (et provoquée par d'autres transformations attendues dans le quartier). Le PCMU qui devait apporter des réponses concrètes à cette problématique ne dit quasi rien. Il envisage seulement la mise en circulation locale de la rue de Linkebeek (mesure par ailleurs généralement inefficace), ainsi qu'au niveau du parking, une zone avec cartes pour riverains. C'est tout. Les habitants réclament des partenaires concernés (communes de Linkebeek et d'Uccle, la STIB, la SNCB au moins) une réflexion globale sur ce sujet en concertation avec les habitants. Le nouveau service mobilité de la Commune d'Uccle pourrait-il prendre une initiative en ce sens ?
7. Si une attention est portée aux préoccupations des riverains en matière de bruit et de vibration, les habitants des autres quartiers traversés par les lignes 26 et 124 ne bénéficieront pas d'aménagements du même niveau. Ils subiront toutes les nuisances dues à l'augmentation du trafic des trains. Cela ne nous semble pas équitable.

Nous souhaitons participer à la commission de concertation prévue en janvier 2008.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Comité de quartier

Henri VERLAET

François CANART

Alain THIRION